

le Petit BONHOMMIEN

N°307

MAI 2022

Retour des festivités au village!

La belle saison a démarré, ☀️ et avec elle les festivités reprennent !

Vous trouverez dans ce numéro de nombreuses informations concernant les manifestations prévues cet été au Bonhomme, à partir de la page 6:

Fête des jardins de Montagne 🌸

Fête de la Musique, 🎵

marchés montagnards, exposition de peinture,

Est'ival Sciences, « Oh les Welches! », fête champêtre traditionnelle, organisée par le tout nouveau Comité des Fêtes !

SOMMAIRE:

- p.2-3 : Conseils Municipaux
- p. 4 - 5 : Vie Municipale
- p.5 : Vie de l'école
- p. 6 à 14 : Vie culturelle
- p.15 : Santé / Bien-être
- p.16-17 : Infos CCVK



Un joli programme qui, nous l'espérons, vous donnera envie de participer, pour profiter de ces occasions pour renforcer nos liens entre habitants du village !



CONSEIL MUNICIPAL :

Les informations principales du Conseil Municipal du vendredi 29 Avril 2022 :

P.L.U.I. - Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD);

Mme Sabrina PHILLIPS, responsable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à la CCVK, est venue en séance de Conseil, présenter le projet du PLUi et détailler le P.A.D.D.

Ce PLUi devrait se substituer au Règlement National d'Urbanisme actuellement en vigueur sur la Commune de LE BONHOMME, à défaut d'autres documents d'urbanisme valables (le Plan d'Occupation des Soils (POS) étant invalidé depuis le 01/01/2021), s'il est validé.

Pour information, un Plan Local d'Urbanisme comprend plusieurs documents, à savoir :

- 1° Un rapport de présentation ;
- 2° Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD);
- 3° Des orientations d'aménagement et de programmation ;
- 4° Un règlement ;
- 5° Des annexes.

Le P.A.D.D., sur lequel le Conseil Municipal est appelé à réfléchir, définit :

1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Le PADD comporte un nouveau projet démographique s'adaptant mieux au contexte territorial et permettant de s'accorder au nouveau cadre fixé

Compte-tenu de l'avancement, l'arrêt du projet de PLUi devrait être proposé au conseil communautaire à l'automne 2022.

Chaque Conseil Municipal est donc invité à débattre des ajustements proposés aux orientations générales du PADD.

Le détail de ce P.A.D.D est consultable sur le procès verbal du Conseil Municipal, sur le site www.lebonhomme.fr ou sur demande à la mairie.

LANDES COMMUNALES :

Monsieur Stephan MICLO a fait part de sa volonté d'étendre sa location des landes communales « au Château », qui jouxte déjà ses terres propres, afin d'y faire pâturer ses vaches Highland.

La parcelle concernée est la numéro 76 en section 08, pour environ 5 ha 18 a .

Le Conseil Municipal accepte cette demande.

CCVK - GOLF D'AMMERSCHWIHR

Le conseil Communautaire de la CCVK, en date du 31 mars 2022 a validé la nouvelle rédaction de ses statuts, dans lesquels la mention « -Golf public d'Ammerschwihl/Trois-Epis : entretien, gestion et développement », a été retirée.

Le président a proposé de restituer la compétence à la commune d'Ammerschwihl, ce qui a été validé par le Conseil Communautaire.

Cette modification est soumise à l'approbation des conseils municipaux. Le Conseil Municipal approuve la modification de ces statuts.

ANTENNE RADIO A LA CROIX DE MISSION :

Démarchée par une société tierce, la Commune s'est rapprochée de la société TDF pour renégocier le bail qui nous lie actuellement, pour la location de nos Installations à la croix de mission. Cette location rapportait 900 € par an jusqu'ici. Après un long entretien avec TDF, nous avons pu revaloriser ces services, en établissant un avenant au bail.

Celui-ci convient donc d'un nouveau loyer, composé d'une partie fixe et d'une partie variable :

- > Fixe : 1.500 € par an ;
 - > + Variable : 2.000 € par opérateur présent
(à ce jour, 3 opérateurs sont présents)
 - > soit un **TOTAL de 7.500 € / an**
- Une belle opération pour les recettes de notre communal!

Les informations principales du Conseil Municipal du vendredi 20 Mai 2022 :

DEMANDE AU PREFET - AUTORISATION DE REGLEMENTER LE CHANGEMENT D'USAGE DES LOCAUX D'HABITATION

La Commune de LE BONHOMME a connu un regain d'intérêt du grand public suite aux confinements provoqués par la crise du COVID-19. A cette occasion, nombre de biens sur le marché ont trouvé preneurs. Malheureusement, la grande majorité de ces biens n'accueilleront plus de résidence à l'année, mais se voient transformés en locations meublées de courte durée.

La Commune de LE BONHOMME, à l'instar de l'ensemble de la Vallée de Kaysersberg, voit sa population en résidence principale diminuer incontestablement

Les élus souhaitent donc agir pour préserver l'habitat à l'année, en trouvant un juste équilibre entre résidence à l'année et offre touristique.

Or, l'obligation de déclaration préalable du changement d'usage des logements constitue l'un des outils permettant de mesurer et de contrôler les phénomènes de mutation du parc de logement.

Les articles L631-7 et suivants du Code de la construction et de l'habitat permettent la mise en place d'un **régime d'autorisation préalable au changement d'usage des locaux destinés à l'habitation** dans les communes de plus de 200 000 habitants. L'article L631-9 du même code permet d'étendre cette possibilité aux autres communes par décision de l'autorité administrative (arrêté préfectoral) sur proposition du Maire.

Ainsi, une personne voulant créer un logement de tourisme devra en faire la déclaration à la Mairie (ce qui est déjà le cas aujourd'hui en tant que meublé), mais également et surtout, obtenir une autorisation, autorisation qui peut être soumise à compensation, avec une amende dissuasive en cas de non déclaration.

L'intérêt de ce type de réglementation est de pouvoir contraindre la personne (physique ou morale) à **compenser la création d'un meublé de tourisme par une construction, réhabilitation ou transformation d'un local en logement à l'année**. Ce qui permet de conserver un *statu quo* entre résidences à l'année et logements touristiques et de **lutter contre la pénurie de logements en location à l'année** notamment.

Le Conseil Municipal, approuve l'idée et charge le Maire de **solliciter le Préfet** pour l'application de l'article L631-7 du code de la construction et de l'habitation relatif à la **mise en place d'un régime d'autorisation préalable au changement d'usage des locaux destinés à l'habitation**, comme le prévoit l'article L631-9 dudit code.

La réunion du prochain Conseil Municipal se déroulera

le vendredi 24 juin 2022 à 19h30.

Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil, sur www.lebonhomme.fr

ou sur simple demande à la mairie.

VIE MUNICIPALE

Services Techniques:

Les derniers travaux de notre équipe technique :

- Enlèvement piquets neige et bacs à graviers
- Enlèvement décorations de Pâques
- Nettoyage et désherbage des trottoirs, de la place des fêtes, et des deux cours d'école.
- Réfection des nids de poule sur la voirie communale (qui n'inclut pas les départementales RD415, D48 et D148, qui sont à la charge de la CEA)
- Mise en place et enlèvement des infrastructures liées aux élections.
- Changement d'une conduite d'eau affaissée près du Col des Bagenelles.

Toilettes publiques et points d'eau :

Depuis début mai, les toilettes publics situés sur la place de la salle des fêtes sont de nouveau libres d'accès, et ce jusqu'au mois d'octobre. Accès eau potable.

Le point d'eau situé près du chalet des bûcherons est également disponible jusqu'au retour du froid en octobre ou novembre.

Le cimetière dispose à nouveau de son accès à l'eau également.

Chantier à la Basse Chapelle :

Suite aux inondations de l'été dernier, avec débordement de la rivière et inondation d'une résidence secondaire en contrebas, des travaux de rénovation de la buse et de la chaussée ont été réalisés par le syndicat « Rivières de Haute-Alsace », avec le concours des employés communaux.



Dépôts sauvages :

La mairie a reçu des plaintes concernant un dépôt sauvage constaté rue des Cerisiers sur les terrains non construits : tronc, litière, tonte de gazon etc . Nous vous rappelons que tout dépôt sauvage est strictement interdit sur la voie publique ! Chacun est tenu de gérer ses déchets, chacun en a la responsabilité. Merci de les apporter dans les endroits appropriés.



RAPPEL :

La distribution de la commande groupée de fleurs aura lieu aux ateliers municipaux :
le 24 mai
de 16H à 18H.

Renouée du japon

Dans la montée vers le Col des Bagenelles, nous tentons une expérimentation sur la Renouée du Japon. Cette plante herbacée très vigoureuse pose en effet quelques soucis dans notre commune car elle est très envahissante. L'idée est de l'étouffer avec des tontes épaisses de gazon, afin d'éviter sa repousse.

Vous découvrirez donc cette zone d'expérimentation dans l'un des virages de la D48. Nous vous demandons de respecter cette zone et de ne pas y jeter de déchets, ni déchets de jardin, ni autres.

Nous vous remercions pour votre civisme !





Une belle prise !

Ce 25 avril 2022, notre Guschti (Michel LAURENT), a pêché une truite dans la rivière du Vallon. Après avoir bataillé durant 20 minutes, il l'a enfin sortie de l'eau. Sa surprise fut d'autant plus grande lorsqu'il vit sa taille (62 cm) et son poids 2,200 kgs. Une prise qui restera dans les annales d'un bon pêcheur.

OFFRE EMPLOI :

« Nous recherchons une nounou en urgence, pour juillet, voire pour la suite, pour garder nos deux garçons de 7 et 4 ans. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements au 06.18.36.48.39 ou au 06.35.54.04.97 »

CAFÉ RESTAURANT "Aux Chasseurs" :

Le jeudi 23 et mardi 24 juin 2022, une ouverture exceptionnelle aura lieu dans le Café Restaurant « Aux Chasseurs », situé au 57 rue du 3ème Spahis Algériens - 68650 LE BONHOMME, dans le but de conserver la licence IV .

Une vente de boissons et de gâteaux vous sera proposée par les consorts Masseran.

OUVERT de 10 à 12h et de 14h à 16h.

LA VIE DE L'ÉCOLE

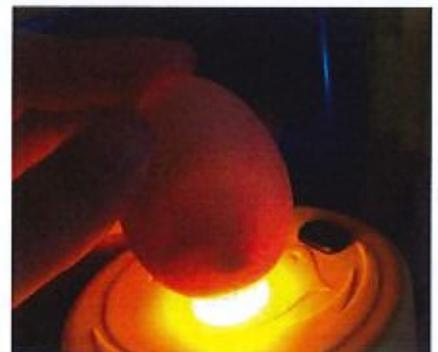
De l'œuf au poussin...

Depuis le retour des vacances d'avril, les enfants ont suivi l'incubation d'œufs de poule dans une couveuse prêtée par Monsieur et Madame Klein.

Grâce aux mirages des œufs (regarder dans l'œuf à l'aide d'un fort faisceau lumineux), les enfants ont pu suivre l'évolution de la croissance des poussins à l'intérieur des œufs ! Ce lundi matin, nous avons eu la jolie surprise de découvrir des petits poussins dans la couveuse. Les enfants ont pu assister à l'éclosion des derniers poussins. Quelle magie !

Des 20 œufs mis en couveuse, 15 petits poussins sont nés : 8 jaunes et 7 noirs.

Nous les gardons encore bien au chaud pendant 10 jours puis ils seront distribués aux familles le souhaitant contre bons soins.



Le printemps à l'école de la forêt

Le printemps a pointé le bout de son nez à l'école de la forêt. Nous avons découvert de magnifiques couleurs dans notre parcelle : du jaune, des nuances de vert, du violet ...

Nous travaillons, bricolons et découvrons l'anatomie des fleurs....

2e FETE DES JARDINS DE MONTAGNE

Le dimanche 12 juin, sera placé sous le signe du Jardin au Bonhomme !

Voici un peu plus de détails sur cette journée:

Le rendez-vous principal se situe sur la place de la salle des fêtes, à partir de laquelle le public pourra être dirigé vers les différents jardins (à pied pour les plus courageux, en voiture pour les autres).

Une dizaine de particuliers vous accueillent toute la journée dans leur propre jardin, et comptent sur vos questions et commentaires pour créer un bel échange autour des techniques, des essences, des outils ou autres questions d'aménagement...

Plusieurs types de jardins différents sont à découvrir : un projet naissant où l'on réfléchit au meilleur aménagement de l'espace possible, des jardins fleuris, des jardins arborés, un jardin de jardinières en permaculture, un jardin où l'on vous expliquera le système de phyto-épuration, un apiculteur qui vous présentera son travail, et un jardin dont le propriétaire vous dévoilera même un véritable petit musée du monde rural,... sans oublier du potager, parce qu'on sait aussi cultiver nos légumes par ici !



Sur la grande place, vous trouverez également une buvette et différents stands pour vous restaurer : pizzas & tartes flambées de Pizza Gio, burgers locaux & frites de Au Bon Stück, ou plats végétariens préparés par les maraîchers, ...Les Kougelhops de Frédéric, ainsi que des pâtisseries maison seront également proposées.



L'idée de cette Fête des Jardins a été initiée par Mme Gaby Masson et Mme Stefania Bianchi, avec l'aide de quelques bénévoles et élus du village (quelques-uns sont sur la photo). Un grand merci à eux!

La buvette sera tenue cette année par le Comité des Fêtes, merci à eux également!



De nombreux artisans locaux seront présents sur la grande place, pour vous faire découvrir leur art : de la poterie, de la vannerie, des plantes & fleurs, de la menuiserie, de la gravure sur bois et pierre, de la déco écolo et du relooking de petit mobilier, de la couture, des bijoux, et aussi des associations : « Vallée de la Weiss en Transition - Pas à pas », et « INDIGO », qui vous présentera ses actions d'agro-écologie au Togo.

Un sculpteur sur bois vous présentera aussi son travail, et proposera des ateliers pour initier les enfants à son art. Des grands jeux en bois seront aussi disponibles sur place pour les petits loups.

Pour les amateurs de jolies choses, une belle exposition de 3 artistes locaux sera présentée dans la salle du Conseil de la Mairie : Mme GURLY, peintre aquarelliste, M. FREHRING, photographe, et M. BARBARAN, peintre à l'encre de chine & aquarelle. Sans oublier un joli concert de piano, par Erik Hofmann, qui ravira nos oreilles à l'heure de l'apéritif.



Dimanche 12 juin - 10h-17h. Entrée gratuite

Parkings : devant la mairie, en bas de la mairie, et parking de l'église à 300m.

Contact mairie 03.89.47.51.03

2^{ÈME} ÉDITION

Fête des Jardins de montagne

Apéro -
concert
piano
à 11h30

AU BONHOMME

Place de la salle des fêtes de 10h à 17h

DIMANCHE 12 JUIN 2022

- Découverte de jardins de particuliers
*aménagement paysager, fleurs, potagers,
phytoépuration, permaculture...*
- **Marché artisanal, expositions, jeux pour enfants**
 - **Démonstrations d'artisans**
- Buvette et petite restauration sur place

2e édition FETE DE LA MUSIQUE !

Suite au succès de l'édition 2021, le village relance la Fête de la Musique au Bonhomme !

Elle aura lieu le samedi précédent la date nationale, c'est-à-dire le 18 juin.

Save the date !

Cette année, c'est le tout nouveau Comité des Fêtes qui vous propose cette soirée haute en couleurs musicales !

Rendez-vous sur la grande place, devant la salle des fêtes et la mairie, à partir de 17h*.

Deux scènes vous sont proposées : une « acoustique », à côté du chalet des bûcherons, une plus importante sur le camion-scène, qui permet d'accueillir des groupes plus conséquents.

Des artistes Bonhommiens, des Welches et des Alsaciens, amateurs ou semi-pros vous ambianceront toute la soirée.

Au chalet, vous trouverez, comme en 2021, de quoi vous restaurer : frites maison & bio, knacks et hot-dogs, ou crudités, ainsi que la traditionnelle buvette.

* de 17h à 18h : **HAPPY HOUR** : toutes les consos à 1,50€ + snacking offert aux premiers arrivés !

**PASSEZ LE MESSAGE
AUTOUR DE VOUS
ON VOUS ATTEND
NOMBREUX !!!**



SAMEDI 18 JUIN 2022

FÊTE DE LA MUSIQUE AU BONHOMME

2ÈME ÉDITION

de 17h à 18h
HAPPY HOUR
consos à 1€50
snack offert

PETITE RESTAURATION & BUVETTE

2 SCÈNES - 7 SETS

Variété française et internationale, rock, reggae, hip hop dancehall, hard rock français

Place de la Salle des Fêtes
de 17h00 à 0h00

Entrée gratuite

AVEC LE SOUTIEN DE **sacem**

organisée par **Comité des fêtes**

Assemblée **Faisons vivre la musique**

Le Bonhomme

A L'AFFICHE :

- 17h30 : Sylvain & Jean-No
 - 18h : Inaka Manjah & Select Naya
 - 18h45 : Cover Spirit
 - 19h30 : Balagan
 - 20h30 : Pierro & Chris
 - 21h30 : Shake the Deaf
 - 22h40 : SM Society
- Fin du son à 23h30

LES MARCHES MONTAGNARDS

A partir du lundi 20 juin, les marchés montagnards du lundi soir redémarrent!

Chaque lundi, une association du village prend en charge la buvette et installe les tables et bancs pour que le public puisse rester manger sur place.

Programme :

- 20 juin: Ski Club,
- 27 juin: Amicale des Donneurs de Sang,
- 4 juillet : Comité des Fêtes, **avec Animation EST'ival Sciences***(voir page suivante)**
- 11 juillet : Self Défense et Musculation,
- 18 juillet : UNC/AFN,
- 25 juillet : Pompiers,
- 1er août : Comité de Jumelage, **avec exposition peinture BARBARAN & KLEIN (voir page 11)**
- 8 août : Gym Loisirs,
- 15 août : Truites du Bonhomme,
- 22 août : Joyeux Montagnards,
- 29 août : Chemin de Partage

De 17h à 21h, vous y trouverez les producteurs locaux et de quoi vous restaurer sur place, ainsi qu'une buvette.



Retrouvez les producteurs locaux :

- > Pains, baguettes, pains spéciaux, baguettes gratinées etc... : M. CHIPOT (Ammerschwihr et dépôt de pain Le Bonhomme)
- > Maraîchage bio: Les Jardins de Francine (Hachimette)
- > Maraîchage (et frites) : BOUSILA / STOECKLIN (Labaroche)
- > Charcuterie : BARADEL (Lapoutroie)
- > Fromages, yaourts, tartines : Ferme CLAUDEPIERRE (Le Bonhomme)
- > En passant par la ferme, Delphine BALLAND: viandes, charcuterie, tourtes, crèmes desserts, yaourts, tartes, crêpes, etc

Cette année, les associations vous proposeront également quelques gourmandises: tartes, pâtisseries ...



EST'ival des Sciences :

L'EST'ival des Sciences, organisé par l'association Communicasciences est une tournée itinérante d'événements de culture scientifique dans la région Grand Est, du 25 juin au 5 juillet 2022, à raison d'une intervention par département.



Le **lundi 4 juillet 2022**, c'est dans la commune du Bonhomme que se tiendra l'étape haut-rhinoise de la tournée !

Thème : Face aux virus et aux champignons, la vigne contre-attaque

Venez découvrir les secrets des vignes grâce à des quiz amusants en présence de scientifiques de la région et d'animateurs qui vous proposeront un moment enrichissant et convivial.

Le vignoble alsacien fait partie de notre patrimoine local. Malheureusement, il est soumis à beaucoup d'attaques par des virus et des champignons qui le rendent malade et l'affaiblissent. Comment certaines maladies sont-elles transmises à la vigne ? Quels en sont les symptômes et les conséquences sur les récoltes ? Peut-on protéger le vignoble contre ces attaques ?

Intervenant : Gérard Demangeat, Equipe ViVe - UMR 1131 SVQV de l'INRAe* de Colmar
*INRAe : Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement)

Lieu : Place de la salle des fêtes

Accueil des publics à partir de 17h45 et début de l'intervention à 18h, fin à 19h15, suivi d'échanges libres de 19h15 à 20h avec les intervenants !

Événement gratuit, tout public (conseillé 14 ans et +),

Attention, le public est limité à 35 places,

il faut donc penser à réserver en amont :

Sur : <https://www.helloasso.com/associations/communicasciences/evénements/est-ival-des-sciences-etape-a-le-bonhomme>

ou QR Code ci-contre :



EXPOSITION PEINTURE « Entre Vents et Marais »

Une parenthèse artistique au milieu de l'été : exposition de Patrick BARBARAN et Marie-Thérèse KLEIN. Les deux artistes vous accueilleront **du 30 juillet au 5 août**, dans la salle des fêtes. Entrée libre.

**Venez découvrir leurs œuvres, lors du vernissage :
le 30 juillet à 18h, dans une ambiance musicale !**

Patrick BARBARAN :

« Je peins en prenant soin de laisser place à la couleur et au graphisme »

A la croisée des arts visuels et de la musique, les œuvres abstraites de Patrick Barbaran sont composées de petites touches de lumière. Telle la lumière sur ses espaces quotidiens et sur les plantes qu'il affectionne particulièrement.

Camaieux de gris et de noirs, de bleus et d'ocre. Paysages des Vosges peints à l'encre de Chine et à l'aquarelle, dont les espaces forestiers stylisés donnent de l'espace et vous feront découvrir les demeures ombragées abritant les songes des habitants de cette vallée et leurs bestiaux.



M. Barbaran a suivi des cours de peinture auprès de Paul Pollock à Fribourg de 1982 à 1984. Puis il a fréquenté la Malschule de Beppe Assenza à Bâle de 1984 à 1986. Ce peintre d'origine sicilienne a connu un franc succès en tant que portraitiste et s'est intéressé à l'expressionnisme pendant la seconde guerre mondiale. Inspiré par les travaux de Rudolph Steiner, grand penseur anthroposophe, sur la nature des couleurs et par la théorie des couleurs de Goethe.

Selon Goethe, la perception empêche de relier étroitement la vision des couleurs et la physique du rayonnement lumineux. Goethe soutient son propos par deux diagrammes de couleurs, le cercle chromatique et le triangle des couleurs. Le cercle est un instrument de réflexion des artistes depuis la Renaissance.

Marie-T KLEIN :

« De formation scientifique et publicitaire, je me suis redirigée vers les arts plastiques il y a une vingtaine d'années en suivant des cours toutes techniques dessin, peinture et céramique aux arts plastiques de Colmar. Mes préférences sont ensuite tout naturellement allées vers l'aquarelle. J'ai suivi alors des stages de perfectionnement auprès d'artistes de renommée internationale, chacun répondant à des questions bien précises que je me posais : technique humide, couche sur couche, dessin, composition etc. Tout ceci m'a permis et me permet encore d'élargir mes connaissances dans cette technique complexe et riche qu'est l'aquarelle. Je suis, et j'espère le rester toujours, très curieuse dans ce domaine... avec une envie constante d'aller toujours plus loin.

Mon style s'est ainsi construit principalement par la technique humide car celle-ci m'apporte une excitation supplémentaire par le jeu des hasards que crée cette technique. C'est la grande particularité qu'offre ce médium et l'exploiter m'apporte un "plus" inimitable !

Mes sujets vont des paysages qui m'entourent, à des lieux intimes environnants, des portraits... chaque sujet sera une histoire, une émotion, un fragment de vie, vrai et profond avec ses ombres et ses lumières... l'aquarelle est mon langage».

Membre de la Société d'Aquarelle du Grand Est S.A.G.E :

<http://www.sage-aquarelle.odexpo.com/>

HORAIRES DE VISITE :

- Dimanche 31 : de 10h à 12h et de 14h à 18h avec les deux artistes.
- Lundi 1er : 14h à 18h. Présence de Mme Klein
- Mardi 2 : 14h à 18h présence de M. Barbaran.
- Mercredi 3 : 14 à 18h. **Démonstration de peinture à 15h** par Mme Klein
- Jeudi 4 : 14 à 18h. Présence de M. Barbaran
- Vendredi 5 : 14 à 18h présence des deux artistes.



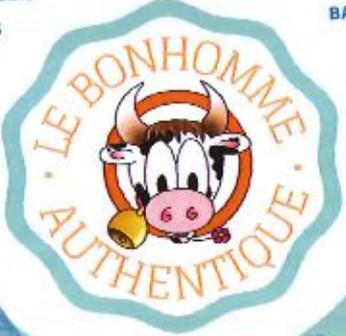
A VENIR... un peu plus tard

OH LES WELCHES ! Le 21 août

OH LES WELCHES !
DIMANCHE 21 AOÛT 2022
À PARTIR DE 10H SUR LA PLACE DU BONHOMME

- MARCHÉ ARTISANAL
- PRODUITS LOCAUX
- SCHLITTE & ANIMAUX
- MÉTIERS DU BOIS
- ANIMATIONS

- GRILLADES ET FRITES <
- POËLÉE WELCHE <
- BUVETTE <
- FEUX D'ARTIFICES <
- BAL AVEC DJ <



CDFBONHOMME@GMAIL.COM



Un dimanche en pleine authenticité Welche !

Dimanche 21 août, le Comité des Fêtes vous propose :

Un marché authentique (alimentation et artisanat),

Des démonstrations de métiers du bois,

Des jeux pour les enfants, ainsi que quelques animaux de la ferme,

Le midi, des grillades et frites vous sont proposées.

Le soir, ce sera une poêlée welche, suivie d'un bal avec DJ. Ambiance 80's à nos jours.

Et pour clôturer en beauté : retour du grand feu d'artifice à la tombée de la nuit !



ECLATS DE LIRE ! Le 11 septembre

Une après-midi sous le signe de la lecture et de la culture !

De 14h à 18h, place de la salle des fêtes.

On vous en reparlera d'ici là, mais on peut déjà vous annoncer quelques informations :

- Inauguration de nos deux boîtes à livres
- Puces « Culture & Loisirs » (particuliers non professionnels)
- Stand d'auteurs locaux avec dédicaces
- Espace « Facile à lire » avec la Médiathèque de la vallée
- Spectacle de conte « Cretala et la déesse de la Wormsa »
- Buvette et gourmandises ...



SPECTACLE GRATUIT
A PARTIR DE 4 ANS !



D'autres animations viendront sans doute s'ajouter, nous vous en tiendrons informés dans Le Petit Bonhommien, ainsi que sur la page FB « Le Bonhomme Infos »

Pour cet après-midi culturel, nous proposons aux particuliers intéressés de tenir un stand de vente (ou don) de tous objets en lien avec le domaine culture & loisirs : livres, cd, vinyls, instruments de musique, appareils ou accessoires HI-FI, articles & accessoires de sport et de loisirs créatifs, cadres et tableaux, jeux de société, jouets enfants, jeux d'extérieur, etc.

Priorité est donnée aux habitants du Bonhomme, avec un stand GRATUIT. La Mairie dispose de tables « brasserie » (2m X 1m) qu'elle pourra mettre à votre disposition, à vous de prévoir la tonnelle ou le parasol si vous le souhaitez.

Pour y participer, nous vous remercions de remplir et retourner cette fiche d'inscription à la mairie avant le 25 juin. Les inscriptions seront acceptées selon leur ordre d'arrivée en mairie.

INSCRIPTION AUX PUCES CULTURELLES DU BONHOMME

Marché édité aux objets culturels par excellence, venez chiner vinyls, livres, bandes-dessinées, instruments de musique, peintures, photographies, jeux/jouets, cartes anciennes...

dimanche 11 septembre 2022

Cette fiche dûment remplie est à renvoyer à la Mairie du Bonhomme

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la carte d'identité N°
(Joindre obligatoirement une photocopie)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR pour le marché aux puces culturelles du 11 Septembre 2022 aux Bonhomme

Je soussigné(e) : Nom Prénom
déclare sur l'honneur

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310 2 du Code de commerce)
- ne pas participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal)
- avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et en accepter les conditions.

La signature de ce bulletin vaut acceptation.

Fait à le Signature

Emplacement gratuit mais inscription obligatoire (merci de votre compréhension)
Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail ou sms

1. L'organisateur fournira les tables nues et quelques chaises. Les emplacements ne seront pas desservis en électricité.
2. L'installation des exposants commencera à 12h00. Les emplacements seront attribués par l'organisateur et indiqués directement sur place.
3. Les transactions ne commenceront pas avant 14h00.
4. Le déchargement et l'installation devra se faire entre 12h00 et 14h00.
5. Les emplacements pourront être occupés jusqu'à 19h00 maximum. Ils devront être libérés dans un parfait état de propreté.
6. L'organisateur se réserve la vente exclusive de boissons et de restaurations.

7. La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
8. L'aspect culturel des objets exposés est obligatoire. Ex : disques, DVD, livres, BD, instruments de musique, photos, sculptures, affiches, peintures, jeux/jouets vintage etc... (liste non exhaustive)
9. L'introduction de toutes substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre de la manifestation et du marché.
10. La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous dégâts ou accidents de leur fait.

11. L'association décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accident pouvant survenir au stand ou aux personnes ou dans le périmètre de la manifestation.
12. Les emplacements seront attribués selon un schéma décidé par l'organisateur. L'emplacement qui vous sera attribué ne pourra en aucun cas être discuté.
13. L'exposant atteste être en conformité avec la législation concernant ce type de manifestation et décharge l'organisateur de toute responsabilité.
14. En cas de non-respect de ce règlement, l'association organisatrice sera seule juge pour prendre toutes dispositions.

• Massage Parents - Bébé

les MARDIS
07 • 14 • 21 • 28
et 5 juillet

16h00
120€ par famille

Cinq séances pour apprendre à masser son bébé selon des bases de massages indien, suédois, de réflexologie et de yoga bébé.

Une flacon d'huiles locales vierges, biologiques et première pression à froid offert ainsi que le livret récapitulatif des mouvements appris à chaque séance.

Pour les parents seuls ou en couple et leur enfant âgé de 0 à 10 mois.

• Découverte des Bébés Signes

VENDREDI
•24•

15h30
8€ par adulte

Vous aimeriez signer avec votre enfant mais souhaitez en savoir plus avant de vous lancer ?

Vous découvrirez le pourquoi du comment des signes associés à la parole ainsi que la pédagogie qui s'y rapporte.

Au travers d'une comptine, d'un jeu et d'une lecture vous pourrez apprendre les premiers signes à mettre en place dans votre quotidien.

Pour les futurs et jeunes parents avec leur enfant en période de préverbalisation (0-3ans).

• Initiation au portage physiologique

MARDI
•30•

9h00
40€ par famille

Comprendre la physiologie de l'enfant, ses besoins et son développement sensorimoteur. Les bienfaits du portage et du peau à peau.

Les moyens de portage : Savoir reconnaître un moyen de portage physiologique ainsi que les nœuds adaptés en fonction des tissus d'écharpes. Apprentissage d'un premier nœud d'écharpe.

Pour les futurs ou jeunes parents souhaitant porter leur enfant.

Une séance de renforcement offerte dans les 3 mois suivant l'atelier.

• La physiologie de bébé

Portage à bras • change physiologique • emmaillotage

MARDI
•22•

15h30
20€ par famille

La physiologie de l'enfant, ses besoins et son développement sensorimoteur.

Comment manipuler bébé de manière physiologique ?

Les différentes manières de porter à bras tout en respectant son enroulement.

Les techniques de bercement pour apaiser bébé.

Changer son enfant de manière physiologique.

L'emmaillotage : Comment et pourquoi ?

Pour les futurs et jeunes parents désireux de répondre au mieux aux besoins de leur bébé.

L'ortie, ce petit trésor de la nature, au service de notre santé !

Cette merveille se trouve en abondance dans notre région, alors pourquoi se priver d'un tel cadeau ?

L'ortie est pleine de vertus médicinales et nutritives, elle est reminéralisante, alcalinisante, dépurative, hémostatique, anti-inflammatoire, tonifiante, nourrissante...

Et certainement pas une mauvaise herbe!

La plante entière est une source de bienfaits pour notre santé.

Les feuilles d'ortie contiennent de nombreux nutriments.

Elles sont très riches en protéines végétales, en silice, chlorophylle, fer, zinc, calcium, magnésium, potassium, phosphore et en vitamines.

C'est un excellent complément alimentaire pour se régénérer et gagner en énergie.

Habituellement utilisé en cas d'ostéoporose, anémie, terrain trop acide, déséquilibre intestinal, syndrome prémenstruel et règles abondantes, douleurs articulaires et inflammatoires...

Également utilisé en application locale, dans les cas de problèmes de peaux, de piqures, perte des cheveux...

Comment la consommer ?

Il faut garder en tête qu'une plante ou un légume chauffé perd de ses qualités nutritives. Alors, si l'idée est de la consommer pour ses qualités médicinales, il est préférable de la consommer crue ou séchée à basse température plutôt que cuite comme dans la célèbre soupe aux orties.

Dans un premier temps je l'utilise séchée et je parsème abondamment la poudre d'ortie sur mes salades et plats, directement dans mon assiette. On peut préparer des bocaux pour tout l'hiver. Il suffit de les faire sécher la tête en bas et une fois sèche, émietter les feuilles et les conserver dans un bocal. Elle peut également et avec une grande simplicité être consommée sous forme d'eau d'ortie.

Recette de l'eau d'ortie :

Trouver des jeunes pousses d'orties piquantes dans un endroit préservé... pas au bord de la route car l'ortie absorbe les pollutions du sol.

Cueillir les parties terminales (feuilles du haut), les laver à l'eau claire et en remplir un bocal sans les tasser.

Puis recouvrir l'ensemble d'eau froide et laisser reposer une nuit à température ambiante.

Au petit matin, c'est prêt!

On filtre et on boit...

J'affectionne tout particulièrement la recette de pesto d'orties que je mélange parfois avec l'ail des ours lorsque c'est la saison .



Recette du pesto à l'ortie

Ingrédients : Feuilles d'orties fraîches, sel, poivre, huile d'olive, et selon vos goûts vous pouvez rajouter de l'ail, oignon, échalotes, câpres, cornichons, pignons.... Certains aiment parsemer les pestos avec des noisettes ou amandes concassés.

Munissez-vous d'une bonne paire de gants. Choisissez les 4 plus jeunes feuilles en haut de la plante en quantité que vous souhaitez. Ce sont les plus riches en vitamines et minéraux. Lavez les feuilles d'ortie à l'eau claire avec une pointe de vinaigre. Essorez-les et mixez tous les ingrédients dans un blender.

Vous pouvez aussi émincer les ingrédients finement (le blender n'est pas nécessaire, tout dépend de la texture qu'on recherche). Vous pouvez le consommer en tartina ou y tremper des légumes à croquer pour l'apéro.



Précautions d'emploi :

L'ortie étant riche en fer, elle est évidemment déconseillée dans le cas d'hémochromatose (trop de fer dans l'organisme)

Elle est particulièrement tonique, donc ne pas consommer le soir si vous souhaitez passer une bonne nuit.

Elle est dépurative ce qui peut provoquer quelques signes de détox en fonction des personnes (diarrhée, boutons...)

L'ortie est contre-indiquée aux femmes enceintes, à celles qui allaitent et aux enfants de moins de 12 ans. Elle est également déconseillée aux asthmatiques et aux personnes souffrant de troubles cardiaques ou rénaux.

Demandez conseil à votre pharmacien en cas de prise médicamenteuse.

Il y a une multitude de façon de consommer l'ortie dans votre assiette. Internet ou de bons livres sauront vous guider pour leur cuisson.

Je vous souhaite une bonne régénération.

Portez-vous bien !

Chaleureusement,

INFOS VALLEE DE KAYSERSBERG

1^{er} FORUM DE L'EMPLOI DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg organise, en partenariat avec Pôle Emploi Colmar, la 1^{ère} édition du **Forum de l'Emploi de la vallée de Kaysersberg**.

Le **Vendredi 3 juin de 9h à 12h**

Au siège de la **Communauté de communes de la vallée de Kaysersberg** - 31 rue du Geisbourg à Kaysersberg (à côté de la piscine)

Inscription obligatoire : Les personnes intéressées sont invitées à contacter leur conseiller référent Pôle Emploi ou à envoyer un mail à economie@cc-kaysersberg.fr

Une dizaine d'entreprises locales, de tous secteurs d'activités, seront présentes et proposeront leurs offres d'emploi sous forme de "speed-dating". Des conseillers de la Mission Locale Colmar Centre Alsace et de Cap emploi 68-67 seront également disponibles pour accompagner les personnes en recherche d'emploi ou celles qui sou-



FORUM EMPLOI KAYSERSBERG

3 JUIN 2022
9H > 12H

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG
31 rue du Geisbourg
68240 KAYSERSBERG

The poster features a grid of images showing various professionals in their work attire, including a chef, a nurse, a construction worker, and a businesswoman.

« Quand la musique fait swinguer les neurones »

Conférence musicale



par le Rolling Stone Quartet, animé par le Professeur Emmanuel Bigand, enseignant-chercheur à l'Université de Bourgogne

L'impact de la musique sur le cerveau

Acte 1 :
la musique stimule positivement notre intelligence

Acte 2 :
nos aptitudes sensibles

Acte 3 :
implication éducation, santé, vieillissement...

L'EMVK VOUS PROPOSE :

Une conférence musicale qui promet d'être passionnante !

Au profit du Fonds de Solidarité de l'Ecole de Musique, qui permet d'aider certaines familles à accéder à l'enseignement artistique et musicale de la Vallée !



SAMEDI

4 juin 2022 à 20h

ESPACE PLURIEL Sigolsheim

Entrée gratuite - dons libres au bénéfice du fond de solidarité de l'EMVK



03 89 47 52 05
emvk@emvk.fr
www.emvk.fr



LE MEMO DES ANIMATIONS AU BONHOMME

12 JUIN	Fête des Jardins de Montagne
18 JUIN	Fête de la Musique
20 JUIN	1er marché montagnard
27 JUIN	Marché Montagnard
4 JUILLET	EST'ival Sciences Marché Montagnard
11 JUILLET	Marché Montagnard
18 JUILLET	Marché Montagnard
25 JUILLET	Marché Montagnard
30 JUILLET AU 5 AOUT	Vernissage samedi 18h Expo Peinture toute la semaine
1er AOUT	Marché Montagnard
3 AOUT	15h : démo peinture MT Klein
8 AOUT	Marché Montagnard
15 AOUT	Marché Montagnard
21 AOUT	OH LES WELCHES !
22 AOUT	Marché Montagnard
29 AOUT	Marché Montagnard
11 SEPTEMBRE	ECLATS DE LIRE !

A ACCROCHER SUR LE FRIGO !



Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub, adjointe administrative pour la mise en forme, impression, Directeur de la publication : Frédéric PERRIN Maire

 www.lebonhomme.fr
 mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr
 03 89 47 51 03